ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TER

Question écrite n° 96446

Texte de la question

M. Nicolas Sansu alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la suppression de la desserte TGV Brive-Lille, qui traverse quatre grandes régions, Centre Val-de-Loire, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et financée par la SNCF ainsi que les régions Centre Val-de-Loire et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente. L'une des raisons invoquée par la SNCF serait la non rentabilité de cette liaison. Il s'agit pourtant d'une ligne qui a démontré toute sa pertinence et dont l'exploitation restreinte à trois jours par semaine au lieu d'un aller-retour quotidien auparavant n'a pas permis son développement, au contraire. Cette suppression est pénalisante pour le dynamisme des régions traversées aussi bien en termes de desserte que d'image car elle permet une interconnexion au réseau européen à grande vitesse et un accès sans rupture de charge à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle ainsi qu'à Lille et au nord de l'Europe. Alors que la liaison nationale Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, qui partage une partie de l'infrastructure tend à s'améliorer, l'arrêt du TGV Brive-Lille sonne comme un retour en arrière pour les territoires non reliés à la grande vitesse tels que le Limousin ou encore la région Centre Val de Loire. En conséquence et pour toutes ces raisons, le député souhaiterait connaître les intentions de l'État, autorité de tutelle de la SNCF et chargé de l'aménagement équilibré du territoire pour que l'exploitation de cette ligne soit maintenue.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Sansu
Circonscription : Cher (2e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96446
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juin 2016, page 4956
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)